

# Appel à projets de création

*Soutien à la création des  
compagnies, équipes artistiques et  
artistes vauclusiens*

---

## Dossier de candidature

## OBJECTIF

Soutenir les projets de création des œuvres portés par des compagnies, collectifs et artistes vaucusiens de spectacle vivant (musique, danse, théâtre, arts de la rue, marionnette, etc.).

## BENEFICIAIRES

Compagnies, ensembles et collectifs artistiques (spectacle vivant) de statut associatif :

- dont le siège social se trouve en Vaucluse,
- ou dont plus de la moitié des artistes impliqués dans le projet de création habitent en Vaucluse (sur justificatif),
- et qui justifient au minimum d'une année d'existence.

Les lieux d'accueil partenaires, doivent être situés dans le Vaucluse également.

## MODALITES DE SOUTIEN

Cet appel à projets concerne les créations en spectacle vivant (musique, danse, théâtre, arts de la rue, marionnette) et les projets pluridisciplinaires ou hybrides (pouvant intégrer des artistes plasticiens, photographes, dessinateurs, etc.).

Pour être éligibles, les projets de création proposés doivent :

- se faire en Vaucluse (1ère représentation publique sur le territoire vaucusiens),
- intégrer un temps de résidence dans une structure partenaire. Ce temps de résidence doit se tenir dans les 2 années suivant le vote de la subvention (date de la commission),
- ne pas avoir été retenus dans le cadre de cet appel à projets l'année N-1.

L'équipe artistique et le lieu d'accueil s'engagent à participer aux temps de rencontres animés par Département pour favoriser les échanges, les mutualisations et la création d'une dynamique sur le Vaucluse.

**Important :** le courrier de demande doit impérativement être co-signé avec la structure d'accueil en résidence. Un contact doit donc préalablement être pris avec une structure vaucusienne afin de définir le cadre de la résidence (la structure s'engage par ailleurs à remplir la partie du formulaire la concernant). Le Service « Soutien aux acteurs culturels, au patrimoine et au cinéma » se tient à disposition des artistes pour un appui technique dans la construction de leur projet de résidence, notamment pour une éventuelle mise en lien avec une structure d'accueil.



## MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats doivent envoyer par voie électronique uniquement et dans les délais spécifiés, l'intégralité des pièces listées ci-dessous à l'adresse mail :

[acteurs.culturels@vaucluse.fr](mailto:acteurs.culturels@vaucluse.fr)

**La taille du dossier numérique ne pourra dépasser 10Mo.** Si le dossier excède cette taille, vous avez la possibilité de le transmettre sous forme d'un lien d'une plate-forme de transfert ou d'hébergement de fichiers en ligne.

La réception du dossier électronique et l'horodatage du dépôt du dossier en ligne font foi. Un accusé de réception est retourné au porteur de projet. Seuls les dossiers complets, éligibles et respectant la date limite de dépôt et le mode d'envoi demandé, seront acceptés. Le dépôt du dossier doit avoir lieu avant le début du projet de création.

## PIECES A FOURNIR

L'intégralité des pièces administratives doit être transmise par la compagnie, collectifs, artistes portant le projet de création **ET** par la structure d'accueil en résidence

- le dossier de renseignements à télécharger sur le site du Département ;
- un courrier officiel, cosigné par les représentants légaux des 2 structures (compagnie ou collectif accueilli **ET** lieu d'accueil), de demande de soutien à l'attention de Madame la Présidente du Conseil départemental de Vaucluse ;
- le budget prévisionnel de la création - à fournir uniquement par l'équipe artistique ;
- les statuts de l'association régulièrement déclarés ou Extrait Kbis ;
- la liste des dirigeants de la structure ;
- le dernier rapport d'activité ;
- les comptes annuels du dernier exercice clos ;
- le cas échéant, rapport du commissaire aux comptes ;
- la licence d'entrepreneur de spectacles ;
- une attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois à la date du dépôt du dossier ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile de l'association ;
  
- un relevé d'identité bancaire récent, comportant le nom du titulaire du compte et l'adresse postale complète ainsi que celle de l'établissement bancaire. Le RIB ne doit comporter aucune signature ni tampon du trésorier ou autre personne habilitée à signer. Si l'adresse du RIB est différente de celle du siège social, joindre une autorisation de domiciliation bancaire ;
  
- un dossier de présentation du projet artistique incluant des illustrations ou photos, l'historique de la compagnie et une biographie des artistes. – à fournir uniquement par l'équipe artistique

*Le dossier peut comporter des compléments d'information que le candidat juge utiles pour une meilleure compréhension du projet, qu'ils s'agissent d'éléments artistiques, techniques ou financiers (photos - 300 dpi – couleur – paysage et portrait – format jpeg - et vidéos / enregistrements par exemple).*

*Ces éléments devront être joints sous forme de fichier numérique. Pour les vidéos, merci de privilégier un lien vers une vidéo diffusée en ligne et accessible pendant au moins 3 mois.*

# Fiche de renseignement Compagnie / Collectif d'artistes

**Nom de la Compagnie / Collectif d'artistes :**

Adresse postale du siège :

Code postal / Ville :

Téléphone :

Courriel :

Statut juridique

*(Préciser si association loi 1901) :*

Date de création de l'association :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de licence d'entrepreneur de spectacle :

Date de validité de la licence :

Contact du représentant légal *(préciser si président.te) :*

Nom / prénom :

Téléphone :

Mail :

Contact du directeur.trice artistique :

Nom / prénom :

Téléphone :

Mail :

Contact pour le projet :

Nom / prénom :

Téléphone :

Mail :

# Présentation du projet

Titre du projet de création :

Genre : théâtre danse musique cirque autre (*préciser*)

Date de début prévue :

Date de fin prévue :

Durée estimée en mois / années :

Description synthétique du projet : tout élément permettant d'apprécier le projet – une note d'intention peut être jointe - origines du projet, thématiques, processus d'écriture, influences, choix scénographiques ou/et chorégraphiques...

Planning de création :

Périodes / dates de résidences ( <i>si connues</i> )	Nombre de jours prévus	Nombre d'artistes et techniciens prévus	Lieux d'accueil de la résidence



Les moyens matériels prévus : *matériel technique, costumes, décors, etc...*

**Soutiens et partenariats acquis / attendus :**

Nom des structures et nature de l'aide acquise (mise à disposition de salle, préachat, prêt de matériel, co-production, résidence, ...). Ces montants doivent obligatoirement apparaître dans le budget prévisionnel de la création à télécharger et à joindre au dossier.

Nom de la structure	Nature du soutien	Attendu	Acquis	Date d'attribution	Montant

# Fiche de renseignement du lieu d'accueil

**Nom du lieu d'accueil :**

Adresse postale du siège :

Code postal / Ville :

Téléphone :

Courriel :

Statut juridique

*(Préciser si association loi 1901) :*

Date de création de l'association :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de licence d'exploitant de lieu :

Date de validité de la licence :

Contact du représentant légal *(préciser si président.te) :*

Nom / prénom :

Téléphone :

Mail :

Contact du directeur.trice artistique :

Nom / prénom :

Téléphone :

Mail :

Contact pour le projet :

Nom / prénom :

Téléphone :

Mail :



Description synthétique du projet d'accueil en résidence et d'accompagnement de la création : tout élément permettant d'apprécier le projet (*propositions d'accueil, hébergement, temps de plateau, équipe technique, sortie de résidence, atelier, médiation, accueil, soutien à la communication, etc.*) - Une note d'intention peut être jointe.

Planning d'accueil en résidence :

Périodes / dates de résidences <i>(si connues)</i>	Nombre de jours prévus

Charges prévisionnelles :

Charges directes	Montant
Achat et / ou location matériel, fournitures, etc	
Frais d'hébergement	
Frais de restauration	
Rémunération personnel technique ( <i>régisseur général, son, lumière, etc</i> )	
Autres frais de personnel technique (défraiements, etc)	
Autres charges ( <i>préciser</i> )	
Total charges directes	
Charges indirectes	Montant
Quote-part frais de fonctionnement ( <i>entretien, eau, électricité, assurance, etc</i> )	
Quote-part frais de personnel administratif ( <i>personnel permanent et/ou semi-permanent, etc</i> )	
Autre quote-part ( <i>préciser</i> )	
Total charges indirectes	
Total charges prévisionnelles	

Informations complémentaires sur le projet d'accueil en résidence et d'accompagnement : (*facultatif*)